

LES ENTRETIENS D'AMBOISE 2015

L'esprit et la lettre

Ce colloque intervient à un moment charnière, celui où l'opinion française découvre la surpuissance des entreprises et des systèmes juridiques des Etats-Unis qui s'imposent sur les marchés de la planète, dont les nôtres.

Là où il y a 500 ans Léonard de Vinci incarnait le temps de la Renaissance, les *Entretiens d'Amboise* se proposent de débattre des obstacles à la nécessaire Renaissance d'une Europe du Droit. Une Europe placée sous la double menace de forces extérieures et de désordres intérieurs. Les formes sans cesse renouvelées de la mondialisation des marchés, les effets induits de la révolution numérique et les aléas de la construction européenne ouvrent chaque année de nouveaux espaces de controverses juridiques.

- Rapport de forces de plus en plus déséquilibré entre les Etats-Nations - sources de droits régulateurs et protecteurs à l'intérieur de leurs frontières - et des entreprises transnationales laissées libres d'être les créatrices de leur propre droit « hors sol ».
- Dilemme posé par la multiplication des extensions de juridiction de la part des Etats-Unis, puissance dominante dans les domaines de la monnaie et de la finance.
- Interrogation sur la nature juridique des opérations financières robotisées ou qui échappent à toute décision humaine.
- Incertitude sur la nature des contrats nés de la prolifération « virale » des activités générées par la révolution numérique, à commencer par le statut juridique des « applis » ou les conditions d'utilisation des « Big Data ».
- Contradiction entre le projet européen de Marché Unique et la généralisation des pratiques de concurrence fiscale au sein de l'Union.
- Effet destructeur de « l'ubérisation » de l'économie sur le tissu des entreprises de services, source de troubles sociaux.

Un nouveau modèle de développement économique et social prend le relais de celui hérité des lendemains de la Deuxième Guerre Mondiale. Les *Entretiens d'Amboise* se proposent de favoriser la recherche par les juges, les avocats et les juristes rassemblés sur les bords de la Loire, des moyens d'affronter la cascade de défis qui surgissent au croisement des trois espaces du droit : français, européen et mondial.

Le colloque doit mettre en lumière les conséquences de la dure confrontation entre les Etats-Nations, sources de droits régulateurs et protecteurs à l'intérieur de leurs frontières, et les entreprises transnationales qui créent et développent des marchés à l'échelle de la planète, qui se comportent comme des Etats et sont la source de leurs propres droits juridiques et fiscaux là où ils ont choisi d'opérer.